

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION SODHA

1. Cadre

Les présentes conditions générales d'utilisation sont d'application pour tout usage des services proposés par l'Archive de données en sciences sociales et humanités numériques (ci-après « SODHA »). Notre archive de données consiste en un dépôt numérique (www.sodha.be) et fait partie du service Archivage numérique des Archives de l'État en Belgique (ci-après « les Archives de l'État »). SODHA est le résultat final de deux projets de recherche (SODA et BISHOPS) financés par la Politique scientifique belge (BELSPO).

L'usage de ces services sera soumis exclusivement aux présentes conditions générales d'utilisation ainsi qu'à la [Politique de confidentialité SODHA](#) et à toute autre règle liée aux services décrits à l'article 2 des présentes conditions générales d'utilisation.

À partir du moment où vous faites usage de nos services tels que décrits à l'article 2, ces conditions d'utilisation s'appliqueront à vous. Si vous vous créez un compte utilisateur, vous marquez votre accord avec ces conditions générales d'utilisation lorsque vous effectuez le clic de souris final sur la page d'enregistrement. Les dispositions de ces conditions générales d'utilisation s'appliqueront également à vous même si vous ne vous enregistrez pas ou avant que vous ne vous enregistriez, pendant le processus de création de compte et après la suppression de votre compte utilisateur.

Ces conditions d'utilisation resteront d'application aussi longtemps que SODHA proposera des services et que ces conditions d'utilisation ne feront pas l'objet de révisions.

2. Description des services proposées par SODHA

SODHA propose à ses utilisateurs de verser / déposer¹ leurs données dans un dépôt dédié qui s'engage à les préserver à long terme. Les données de recherche versées pourront également être consultées et réutilisées, et SODHA proposera également d'autres services du même ordre (ci-après « services »).

Dans ce cadre, le mot « données de recherche » fait référence à « *des documents se présentant sous forme numérique, autres que des publications scientifiques, qui sont recueillis ou produits au cours d'activités de recherche scientifique et utilisés comme éléments probants dans le processus de recherche, ou dont la communauté scientifique admet communément qu'ils sont nécessaires pour valider des conclusions et résultats de la recherche* » (article 2, (9) [Directive \(UE\) 2019/1024 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public](#)). Dans les présentes conditions générales d'utilisations, le terme « données de recherche » s'applique aux données de recherche (telles que définies ci-dessus) versées dans SODHA.

SODHA a pour objectif rendre les données de recherche versées découvrables, accessibles, interopérables et réutilisables. SODHA se réserve le droit de proposer des services tarifés à l'avenir.

¹ Les verbes « verser » et « déposer » sont synonymiques dans ce document.

3. Utilisation des services

3.1 Inscription

L'utilisation de certains services nécessite l'inscription des utilisateurs via le processus de création de compte.

Au cours de l'inscription, des données à caractère personnel sont collectées. Les utilisateurs s'engagent à fournir des données correctes, à jour et complètes. Ils acceptent de tenir ces informations à jour au fil du temps. Ils consentent à la collection, au traitement et à l'utilisation de ces données par SODHA dans la mesure où ces opérations s'avèrent nécessaires pour la réalisation des services proposés. Ce consentement est révocable.

De plus amples informations sur la nature des données enregistrées, le but de cet enregistrement et la façon dont le consentement peut être révoqué se trouvent dans la [Politique de confidentialité SODHA](#).

3.2 Respect de la loi

Les utilisateurs s'engagent à respecter la loi lorsqu'ils ont recours aux services et/ou lorsqu'ils se créent un compte. Ils déclarent notamment qu'ils n'entreprennent pas d'activités illégales, qu'ils ne commettront pas de violations du droit d'auteur ou des droits de la personne, et, tout particulièrement, ils déclarent qu'ils ne diffuseront pas de données de recherche à caractère discriminatoire, extrémiste, pornographique ou de toute autre nature qui s'avèreraient illégales ou dangereuses.

Dans le cas où des données versées contiennent des données à caractère personnel, les déposants, s'ils n'ont pas obtenu le consentement pour l'utilisation de ces données sous une forme non anonymisée, anonymiseront les données de recherche de sorte qu'elles ne permettent plus d'identifier des individus spécifiques. SODHA se réserve le droit de refuser ou de supprimer des données de recherche versées qui contiennent encore des données à caractère personnel. Les utilisateurs s'engagent à ne pas essayer (même à des fins de recherche) de réidentifier les données ou de publier ou diffuser des données de recherche réidentifiées.

Les utilisateurs déclarent qu'ils n'essaieront pas de, et ne commettront aucun acte de sorte à, contourner les limites de services mises en place par SODHA.

Les utilisateurs s'engagent à dédommager SODHA de toute réclamation formulée par des tiers au cas où (par négligence ou par malice) des pièces d'archive illicites auraient été stockées et diffusées, ou en cas d'utilisation des données de recherche par des utilisateurs, en ce compris des usages illicégaux.

Les utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser l'infrastructure informatique mise à disposition par SODHA de façon disproportionnée ou dans une mesure qui excède le niveau d'usage des autres utilisateurs. SODHA se réserve le droit de définir dans quelle mesure un usage peut être considéré comme disproportionné.

3.3 Conditions d'utilisation

Il est possible d'accéder à et réutiliser les données de recherche déposées sur la plateforme SODHA uniquement en fonction des conditions d'utilisation particulières précisées par les déposants. Les conditions d'utilisation particulières en question expliquent suivant quelles modalités les déposants autorisent l'accès à, et la réutilisation de, leurs données de recherche. De plus amples information sur ces conditions d'utilisation se trouvent dans [Politique d'accès et de réutilisation SODHA](#).

3.4 Violation des conditions

Le non-respect de l'article 3 peut engendrer l'annulation immédiate d'une voire de toutes les transactions entre SODHA et l'utilisateur délictueux, en ce compris, entre autres, la suppression du compte de cet utilisateur et le refus de permettre son renouvellement.

Le non-respect du paragraphe 3.3 des présentes conditions générales d'utilisation peut engager la responsabilité des utilisateurs vis-à-vis de SODHA et/ou des déposants.

4. Préservation et accessibilité des données de recherche

4.1 Métadonnées

Dans le cadre de la procédure de versement, les déposants devront fournir des informations descriptives à propos de leurs données de recherche (ci-après « métadonnées »). Les déposants déclarent que les informations qu'ils fournissent sont correctes, à jour et complète. Ils acceptent de tenir ces informations à jour au fil du temps. Des informations à caractère personnel sont reprises dans les métadonnées. La base légale pour le traitement de ces informations par SODHA sera la [convention de dépôt SODHA](#), qui est signée par le déposant pendant la procédure de versement. De plus amples informations sur le traitement de l'information se trouvent dans la [Politique de confidentialité SODHA](#).

4.2 Consultation et réutilisation

Toutes les données de recherche déposées sont ouvertes à la consultation via SODHA. Les utilisateurs ont le droit de télécharger les métadonnées des données de recherche déposées une fois que lesdites données sont publiées.

Dans le cadre de la procédure de dépôt, les déposants devront préciser les conditions d'utilisation particulière pour leurs données de recherche en choisissant un des régimes d'accès et de réutilisation SODHA. Ces régimes délimitent le degré d'accès aux données de recherche déposées et les conditions imposées pour leur réutilisation. SODHA ne peut être tenue responsable au cas où des informations de contact incorrectes auraient été fournies, au cas où une demande d'accès à des données serait rejetée ou pour toute autre condition ou restriction imposée par les déposants.

En plus des références bibliographiques mentionnées à l'article 5 des présentes conditions générales d'utilisation, au moment de diffuser ou de divulguer des données ayant été déposées après avoir obtenu une autorisation d'accès (dans le cas de données à accès restreint), les utilisateurs :

- s'engagent à citer le (ou les) nom(s) du (ou des) ayant droit(s) du dataset ;
- déclarent que le (ou les) ayant droit(s) du dataset ont autorisé la diffusion des données ;
- déclarent que la diffusion ne peut être effectuée à nouveau par des tierces parties sans l'accord exprès du (ou des) ayant droit(s) du dataset.

De plus amples informations à ce sujet se trouvent dans la [Politique d'accès et de réutilisation SODHA](#).

4.3 Responsabilité des données de recherche

Aucune des données de recherche qui ont été déposées sur la plateforme SODHA, ni aucun des liens vers des sites Web, ne proviennent de SODHA même. SODHA ne fait que stocker les données de recherche déposées et les permet leur consultation et leur réutilisation. SODHA ne s'approprie pas la

propriété des données de recherche déposées et se désolidarise de la forme comme du contenu de ces données. Dans la mesure où les utilisateurs ne rapportent pas à SODHA ou sont supervisés par les Archives de l'État, SODHA n'a pas la responsabilité des données de recherche déposées qui ont été stockées et mises à disposition, de même que SODHA n'offre aucune garantie à l'égard des contenus fournis par les utilisateurs ou de leurs activités.

SODHA n'examine ni ne contrôle ou surveille les données de recherche déposées sur la plateforme, que ce soit avant leur mise en ligne ou vis-à-vis de leur légalité. Les données de recherche déposées ne font pas non plus l'objet d'un examen à l'aune des questions de propriété intellectuelle ; cela s'applique tout particulièrement à l'identification des potentiels ayant droits susceptibles de revendiquer la propriété des données de recherche déposées. SODHA n'enquêtera pas, de sa propre initiative, sur des circonstances indiquant potentiellement des activités illégales. Au cas où SODHA prendrait connaissance de toute activité illégale ou apprendrait que des données de recherche ont été indument déposées, de même qu'au cas où SODHA aurait vent d'une situation comprenant, de façon explicite, des activités illégales ou des données de recherche indument versées, SODHA sera habilitée à supprimer immédiatement des données de recherche et à en révoquer l'accès.

4.4 Limitations de garantie

Les services sont fournis sans aucune garantie, notamment en ce qui concerne la préservation, la mise à disposition et la période de disponibilité des données de recherche versées. SODHA a le droit de supprimer des données de recherche qui ont été stockées et mises à la disposition des utilisateurs à tout moment et sans devoir justifier la suppression. SODHA ne peut être tenue responsable de pertes de tout ou partie des données de recherche versées. De même, aucune demande de suppression de données de recherche versées ne sera reçue, sous réserve de présentation d'un motif grave ou bien à condition que le déposant suive la procédure de résiliation stipulée dans la [convention de dépôt SODHA](#). En règle générale, les cas mentionnés au paragraphe 4.3 de cet article sont considérés comme des motifs graves. Nonobstant l'éventuelle suppression ou blocage des données de recherche versées, les métadonnées de base indiquant l'existence de ces données resteront visibles. Les données de recherche déposées qui ont été stockées et mises à disposition peuvent, via leurs métadonnées, apparaître dans les résultats fournis par des moteurs de recherche tels que, entre autres, « Google ».

Si les services venaient à être interrompus en cas de force majeure, SODHA s'efforcera par tous les moyens à sa disposition de préserver les pièces d'archives. Cela inclut le droit de transférer, à tout moment, les droits accordés concernant des données de recherche déposées.

5. Références bibliographiques lors de la réutilisation de données de recherche

Les utilisateurs mentionneront systématiquement les références bibliographiques dans les résultats de recherche qu'ils publient, quelle qu'en soit la forme, lorsqu'un usage est fait de données de recherche versées qui proviennent de SODHA. Cela s'applique aux datasets indépendamment des catégories d'accès.

Les références en question comporteront au moins les éléments suivants :

- Le (ou les) nom(s) de la (ou des) personne(s) et/ou des organisations qui ont produit les données de recherche déposées. Cette information est mentionnée dans la description des données de recherche déposées, sous l'onglet « Métadonnées », dans le champ « Auteur ». Lorsque cette information est disponible, elle doit être copiée dans son intégralité ;
- L'année durant laquelle les données de recherche ont été versées (automatiquement enregistrée par le logiciel utilisé par SODHA ; peut être distinguée de l'année (ou des années) pendant laquelle (ou lesquelles) les données ont été produites, à l'aide de champs tels que

- « Date de production », « Date de description », « Date de collecte », entre autres) ;
- Le titre des données de recherche versées (champ « Titre du dataset » dans les métadonnées) ;
- Le nom de l'organisation dans laquelle les données de recherche versées sont archivées, c.à.d. SODHA (peut être distingué d'un précédent lieu de stockage, à l'aide de champs tels que « Histoire des données » ou « Archive originale ») ;
- L'identifiant pérenne du dataset (champ « Identifiant pérenne » dans les métadonnées).

Une référence bibliographique aux données de recherche déposées peut être automatiquement générée dans plusieurs formats normés en cliquant sur « Citer le dataset ». Pour les références bibliographiques à des rapports numériques, les directives pour citer des rapports sont d'application.

6. Publications

SODHA doit être informée de toute publication liée aux données de recherche déposées. Cela permet d'assurer la traçabilité de l'usage des services et ainsi de garantir leur continuité, tout en encourageant la réutilisation des données de recherche. SODHA doit être informée de toute publication réalisée à l'aide des données de recherche déposées sur la plateforme SODHA dès la parution de ces publications, quelle qu'en soit la forme, et ce, au plus tard 2 (deux) semaines après la parution, dans un email comprenant la référence bibliographique de la publication envoyé à l'adresse sodha@arch.be.

7. Modification des conditions générales d'utilisation

SODHA se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales d'utilisation à tout moment. Toute modification sera signalée à l'avance aux utilisateurs sur le site sodha.be ou par email à l'adresse fournie par les utilisateurs au moment de créer leur compte ou, si les utilisateurs ont eu recours au login institutionnel, à l'adresse qui constitue leur login institutionnel. Si les utilisateurs ne rétractent pas leur consentement avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions générales d'utilisations, on considèrera alors qu'elles sont acceptées. La date d'entrée en vigueur sera précisée lorsque les modifications seront signalées aux utilisateurs.

8. Lois d'application

La loi belge s'applique aux présentes conditions générales d'utilisation.

Pour les dispositions concernant la réutilisation, la [loi fédérale du 4 mai 2016 relative à la réutilisation des informations du secteur public](#) est d'application.

En cas de litige opposant SODHA à un utilisateur en ce qui concerne les présentes conditions, les parties s'efforceront de trouver une solution à l'amiable, pour autant que les deux parties acceptent de recourir à [BELMED](#) comme médiateur en ligne dans le cadre du litige. Autrement, les cours et tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents.

9. Dispositions générales

Au cas où l'une ou l'autre disposition des présentes conditions générales d'utilisation serait, ou deviendrait, inopérante ou inapplicable, les autres dispositions ne perdraient pas pour autant leur validité ni leur force exécutoire. Dans une situation de cet ordre, les parties tâcheront de remplacer la disposition inopérante ou inapplicable par une autre disposition qui réalise autant que possible l'objectif de la disposition initiale.

Au cas où les présentes conditions générales d'utilisation s'avèreraient incompatibles avec les [HARVARD Dataverse General Terms of Use](#), les présentes conditions générales d'utilisation prévaudront.

10. Historique de version de ce document

Date	Numéro de version	Changements effectués
30-07-2021	1.0	Première version